



SARTIGAN

Du bois à votre mesure


Politique d'approvisionnement en bois

Usine Sartigan s'engage à ce que ses approvisionnements en matière ligneuse proviennent de forêts où les pratiques forestières sont conformes aux exigences des normes de certification forestière reconnues telles que FSC, SFI et CSA Z809, ou que cette matière première ne provienne pas de sources controversées telles que:

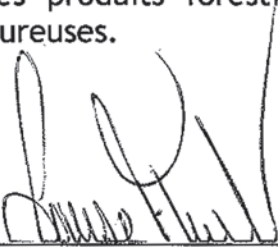
- Forêts exploitées illégalement;
- Arbres ayant été modifiés génétiquement.
- Forêts à haute valeur de conservation menacées par les activités forestières;
- Territoires où il y a violation des droits civils ou traditionnels, issus de lois, ententes ou traités reconnus par les autorités gouvernementales;
- Forêts naturelles converties en plantation ou à des vocations non forestières.

Pour ce faire, Usine Sartigan entend respecter toutes les exigences légales et autres exigences applicables à ses activités d'approvisionnement en bois et s'engage à maintenir les mesures de contrôle nécessaires pour assurer à ses clients que les produits certifiés qu'elle fabrique ne contiennent pas de bois provenant de sources controversées.

Usine Sartigan s'engage aussi à améliorer continuellement la chaîne de traçabilité de ses approvisionnements afin de garantir à ses clients des produits forestiers certifiés répondant aux exigences environnementales les plus rigoureuses.



Steeve Roy
Président Directeur général



Louise Fluet
Contrôleure

Saint-Honoré-de-Shenley
Le 12 juin 2009